



Compte Rendu du Conseil Municipal du 14 Avril 2023.

▪ Vote du taux des impôts locaux :

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux en 2023, rappel il s'agit de 36,23% pour le foncier bâti et 72,35% pour le non bâti.

▪ Taux de fongibilité des crédits :

Le Conseil autorise Mr le Maire à procéder à des mouvements de crédits entre chapitres dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

▪ Budget prévisionnel 2023 :

1. Budget Général :

Fonctionnement : Équilibré en recettes et dépenses à hauteur de 1.046.577,00 € et dégage un autofinancement de 255.205,73€ viré à la section Investissement.

-En dépenses : les postes les plus importants concernent les charges à caractère général pour 229.030,00€ et les dépenses de personnel pour 285.980,00 €.

-En recettes : on note surtout le produit des impôts directs pour 552.766,00€ et les dotations et participations pour 330.861,00 € .

Investissement : Avec le virement de 255.205,73€ de la section de fonctionnement, il s'équilibre en recettes et dépenses à 806.583,84€.

- En dépenses : on note principalement le remboursement de la dette (capital) de 185.100 € les travaux de bâtiments pour 183.800€ (dont façade et volets de l'école Albert Camus) et des travaux de voirie pour 135.000€ .

-En recettes : le virement de la section de fonctionnement pour 255 205,73, le FCTVA pour 80.000€, les réserves pour 271. 878,11€ et les subventions (DETR et LEADER) pour 116 500 €.

2. Budget de l'eau :

Fonctionnement : s'équilibre en recettes et dépenses à 185.800,00€ avec :

-En dépenses : charges à caractère général (SGEV, SIPEP, etc..) pour 106.600,00 €.

-En recettes : principalement : redevances eau, branchements neufs etc. pour 143.450,32 €.

Investissement : Équilibré en recettes et dépenses à 46.000,00 € :

3. Budget Assainissement :

Fonctionnement : budget équilibré à 92.107,27 € recettes et dépenses :

-En recettes on note surtout les redevances des usagers pour 53.000,00 € et la subvention d'équilibre pour 17.427,27€.

Investissement : budget équilibré à 157.665,12 € en dépenses et recettes.

-En dépenses on note surtout les frais d'étude pour le diagnostic sur le réseau assainissement pour 95.000,00 €

-En recettes : on note l'excédent reporté de 39.165,12€ et la subvention sur diagnostic assainissement (agence de l'eau, Département) pour 66.500,00 €.

4. **Budget camping** :

Fonctionnement : s'équilibre en recettes et dépenses à 87.961,96€ .

-**En dépenses** : charges de personnel pour 21.500,00€, Eau et Electricité pour 20.000,00€, Entretien bâtiments pour 9.625,55€ .

- **En recettes** : redevances des usagers pour 70.000,00€.

Investissement : budget équilibré à 40.917,49€

Les différents budgets présentés à l'équilibre, sans emprunts, sont adoptés à l'unanimité.

▪ **Subventions aux associations** :

-**Calibert en scène** : Accord pour 3400€

-**Comité départemental de la résistance** : Accord : 100,00€

-**Rencontres Contemporaines** : Accord : 300,00€

-**CIMADE** : Accord : 500,00€

▪ **Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales** :

Composée de 3 membres, proposition du Conseil

- 1 conseiller municipal : David GENEST

- 1 délégué de l'Administration : Patrick ROUX

-1 délégué du Tribunal de Gde Instance : Jean CACHARD .

▪ **Droit de passage au lotissement de la Petite Roche** :

Il s'agit de désenclaver une parcelle privée mitoyenne d'une parcelle communale.

Avis favorable du Conseil , après consultation des habitants du lotissement.

▪ **Adhésion à la Fondation du patrimoine** . 200€. Avis favorable du Conseil

▪ **Dénomination du jardin botanique en l'honneur de Christian Grosclaude:**

Proposition est faite de dénommer ce jardin : « *Jardin Botanique Christian GROSCLAUDE* »

Mr Grosclaude décédé récemment étant à l'origine de la création et de la mise en valeur de cet espace communal apprécié des visiteurs amoureux de la botanique.